

– DOSSIER DE PRESSE –

« **ET SI LA JUSTICE DE DEMAIN, C'ÉTAIT VOUS ?** »

Campagne de communication sur les métiers de la Justice



Lundi 30 mai 2011

Contact presse - Ministère de la Justice et des Libertés:
Julie Samoun, pôle presse : 01 44 77 62 77, presse-justice@justice.gouv.fr

Paris, le 30 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne de communication sur les métiers de la Justice : « Et si la Justice de demain, c'était vous ? »

Michel Mercier, Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés a annoncé ce jour le lancement d'une campagne nationale de communication sur les métiers de la Justice : « ***Et si la Justice de demain, c'était vous ?*** », qui débutera mi-juin.

Cette campagne nationale vient appuyer les efforts réalisés par le ministère de la Justice et des Libertés ces dernières années. Il est en effet le seul où les effectifs progressent de manière continue depuis 2002. Les effectifs passent ainsi :

- de 6 952 magistrats en activité en 2002 à **8 197 au 1er janvier 2011 (+17,8 %)** ;
- 20 461 fonctionnaires de greffe en 2002 dont 7 860 greffiers à **21 091 fonctionnaires de greffe en 2011 dont 9 237 greffiers (+ 18%)** ;
- de 25 703 personnels pénitentiaires en 2002 à **34 174 au 1^{er} janvier 2011(+ 33%)** ;
- de 6 950 personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) à **8 837 entre 2002 et 2011 (+ 27%)**.

Le ministère a également obtenu en mars 2011 des effectifs supplémentaires pour mettre en œuvre les réformes de la Justice à venir (participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs, hospitalisation sans consentement). C'est ainsi qu'en 2012 et 2013, le ministère comptera **485 emplois supplémentaires**.

Outre les recrutements programmés, le ministère organise également des concours exceptionnels de recrutement de magistrats, greffiers et éducateurs de la PJJ, qui viendront soutenir ces réformes.

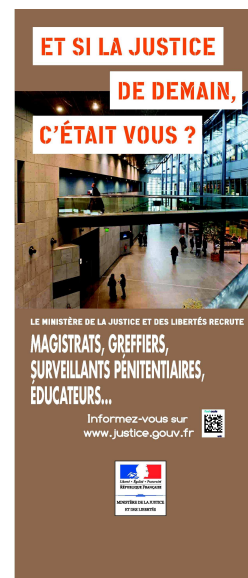
Pour accompagner cette politique de recrutement, le ministère lance une campagne de communication sur les métiers de la Justice.

Autour d'un **visuel générique**, les métiers proposés par les 4 écoles du ministère – magistrats, greffiers, surveillants pénitentiaires, éducateurs de la PJJ – feront l'objet d'un **visuel spécifique** qui sera dévoilé au fur et à mesure des ouvertures de concours.

Un « *flash code* » est intégré sur chaque affiche pour permettre aux utilisateurs de smartphones d'accéder directement au site du ministère (www.metiers.justice.gouv.fr) sur lequel toutes les conditions pratiques pour postuler sont détaillées.

Cette campagne nationale de communication sur les métiers de la Justice sera mise en œuvre par un **plan média intégrant supports traditionnels et numériques** :

- des dispositifs d'**affichage** seront mis en place dans les cours d'appel et les tribunaux de grande instance ainsi que des encarts publicitaires et des partenariats dans la presse nationale, print et web ;
- le ministère investit **les réseaux sociaux** notamment par la création d'un compte [Facebook](https://www.facebook.com/justice.gouv.fr) dédié à la campagne de recrutement où l'internaute retrouvera les dates de concours, les débats et discussions autour des métiers.





SOMMAIRE

Des effectifs en augmentation	4
Une campagne nationale sur les métiers et les recrutements	6
La valorisation de la politique immobilière	8



DES EFFECTIFS EN AUGMENTATION

DES MOYENS POUR DE NOUVEAUX RECRUTEMENTS

Le ministère de la Justice et des Libertés est **le seul ministère où les effectifs progressent de manière continue depuis 2002**, alors qu'à l'échelle de l'ensemble de l'Etat un fonctionnaire sur deux partant à la retraite n'est pas remplacé : cela signifie que depuis 2002 les efforts de rationalisation et les gains de productivité réalisés par les autres ministères ont permis de « financer » un important effort de rattrapage en faveur du ministère de la Justice et des Libertés en termes de créations d'emplois, sans pour autant remettre en cause l'objectif du Gouvernement de maîtriser l'emploi public.

Depuis 2002, les efforts ont permis d'accroître de **5 600** les effectifs du ministère (4 500 pour les services pénitentiaires et plus de 1 100 pour les services judiciaires).

S'engageant à ne pas entreprendre de nouvelles réformes sans moyens nouveaux, Michel Mercier a annoncé en mars 2011 l'octroi **de 485 emplois supplémentaires** en 2012 et 2013.

1. Les effectifs judiciaires

▪ MAGISTRATS

→ Les effectifs passent **de 6 952** magistrats en activité en 2002 à **8 197 au 1^{er} janvier 2011**.

→ Soit une évolution des effectifs de **17,8 %** en 8 ans.

L'APPLICATION DES PEINES

375 juges d'application des peines en activité en 2011 contre 176 en 2001 (+113,07%).

▪ FONCTIONNAIRES DE GREFFE

→ Les effectifs passent de 20 461 fonctionnaires de greffe en 2002 dont 7 860 greffiers à **21 091 fonctionnaires de greffe en 2011 dont 9 237 greffiers**.

→ Soit une évolution du nombre de greffiers de **18%**.

La création de 399 postes de greffiers en loi de finances 2011 se traduira par des arrivées en juridictions en 2012 et 2013, une fois leur formation effectuée.

2. Les effectifs pénitentiaires

→ Les effectifs de l'administration pénitentiaire passent de 25 703 en 2002 à **34 174 au 1^{er} janvier 2011(+33%)**.

→ Les personnels de surveillance ont augmenté de 20 225 en 2002 à **25 873 au 1^{er} janvier 2011 (+28%)**.

→ Le nombre de conseillers d'insertion et de probation s'est accru de 1 882 en 2002 à **2 919** au 1^{er} janvier 2011 (+55%).

En outre, d'ici septembre 2011, **204 nouveaux conseillers d'insertion et de probation**, actuellement en formation à l'ENAP, seront affectés dans les SPIP.

LES TRANSFERTS DE CHARGES

Plusieurs missions de sécurité, assurées habituellement par le ministère de l'Intérieur, seront désormais prises en charge par les forces de sécurité du ministère de la Justice et des Libertés composées de personnels pénitentiaires. Il s'agit notamment du transfert de détenus dans les unités hospitalières sécurisées interrégionales, de la sécurisation des enceintes judiciaires ou bien encore de la prise en charge progressive des transfèvements entre les prisons et les tribunaux.

Pour assurer ces nouvelles missions, **800 emplois** seront transférés sur 3 ans (2011-2013) du ministère de l'Intérieur vers le ministère de la Justice et des Libertés.

3. Les effectifs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

→ Les effectifs de la PJJ ont augmenté de **6 950 à 8 837** entre 2002 et 2011 (+ 27%).

→ En outre, bien que des efforts de rationalisation aient été réalisés sur les fonctions administratives depuis 2008, le nombre de personnels affectés à **la fonction éducative, le cœur de mission, reste constant.**

MODE ET CALENDRIER DES CONCOURS 2011-2012

→ **Pour les magistrats** : des concours exceptionnels seront organisés, le premier, dès septembre 2011 (90 postes), pour de premières arrivées en juridictions en septembre 2012. Par ailleurs, le nombre de postes offerts à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) sera augmenté dès 2011. Ce sont **225 auditeurs de justice** qui entreront à l'ENM en janvier 2012 au lieu des 180 initialement prévus.

→ **Pour les greffiers** : Un concours de recrutement exceptionnel sera organisé début 2012 pour une arrivée en juridictions à l'automne 2012.

→ **Pour les éducateurs** : Le recrutement d'éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sera adapté au fur et à mesure des ouvertures d'établissements.



UNE CAMPAGNE NATIONALE SUR LES METIERS ET LES RECRUTEMENTS

- Un visuel générique servira d'accroche pour la campagne « **Et si la Justice de demain, c'était vous ?** ».
- La campagne sera déclinée métier par métier. Chacun – magistrat, greffier, surveillant et éducateur de la PJJ – possèdera son propre visuel, lequel sera lancé en même temps que les ouvertures des concours. Un « *flash code* » est intégré sur chaque visuel pour permettre aux utilisateurs de smartphones d'accéder directement au site du ministère (www.metiers.justice.gouv.fr) où toutes les conditions pratiques pour postuler sont détaillées.
- Le plan média de la campagne générale comprend :
 - un affichage dans les lieux de justice : les 37 cours d'appel, les 165 tribunaux de grande instance et les 133 maisons de justice et du droit
 - un encart publicitaire (visuel générique) dans la presse quotidienne nationale
 - des partenariats avec la presse spécialisée écrite et web
 - déjà présent sur **Facebook**, avec JUSTITHEMIS (relais d'information des actualités juridiques et les initiatives du ministère), le ministère de la Justice et des Libertés a créé les profils des métiers de la Justice pour apporter au grand public toutes les informations utiles sur les dates des concours et accueillir les débats et discussions autour de ces quatre métiers du droit :

[Educateur](#)
[Greffier](#)
[Magistrat](#)
[Surveillant pénitentiaire](#)

Le plan média pour chacun des métiers sera décliné au regard de leurs spécificités.

- Dans un double objectif de communication d'image et d'attractivité de ses filières métiers, le ministère de la Justice et des Libertés sera également présent au rendez-vous annuel national d'information et de recrutement des métiers et des carrières de la Fonction publique les **16,17 et 18 juin à la Porte de Versailles**.

http://salons.groupemoniteur.fr/salon_de_l_emploi_public

Le ministère de la Justice et des Libertés sera présent par l'animation d'un "**Point d'actualités**" sur les métiers de la Justice, **jeudi 16 juin 2011 de 12h30 à 13h30**. Des



représentants de la direction de l'administration pénitentiaire, de la direction des services judiciaires et de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse viendront informer le public sur les métiers et carrières au sein de leur direction, les formations et concours pour y accéder.



LA VALORISATION DE LA POLITIQUE IMMOBILIERE

Outre les efforts conséquents portés sur les effectifs de la Justice, le ministère investit également massivement dans ses lieux de Justice pour améliorer l'accueil des justiciables ainsi que la qualité des conditions de travail de ses personnels.

C'est pourquoi, le ministère engage une valorisation de ces chantiers en lançant une campagne de communication « **Pour vous, la justice se modernise** » pour chaque chantier de la Justice.

LES OPERATIONS JUDICIAIRES EN COURS

- Les opérations les plus lourdes confiées à l'Agence publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) concernent 33 Palais de Justice, pour un montant de 1 608,5 M€.
- Les opérations suivies par les antennes régionales de l'équipement :
 - ➔ A ce jour, les antennes régionales de l'équipement gèrent **plus de 600 opérations** immobilières (dont plus de 150 menées dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire).
 - ➔ En 2011, ce sont **117 M€** qui seront investis pour mener des opérations d'investissement immobilier dans les Palais de Justice et assurer l'entretien courant des bâtiments judiciaires.
- Ces opérations visent à :
 - **améliorer** les conditions de travail des fonctionnaires et l'accueil des justiciables ;
 - **moderniser** le fonctionnement des juridictions ;
 - **renforcer** la sûreté des Palais de Justice ;
 - **adapter** les conditions d'accès aux personnes à mobilité réduite.

LES OPERATIONS PENITENTIAIRES EN COURS

Les 59 opérations pénitentiaires concernent 47 prisons nouvelles, 7 réhabilitations et 5 extensions pénitentiaires pour un montant de 4 627,9 M€.

Le nouveau programme immobilier pénitentiaire prévoit pour 2018 plus de 70 00 places avec **la construction de 25 établissements et 7 extensions de capacité, le maintien et la rénovation de 15 établissements supplémentaires** par rapport aux annonces de juillet 2010, **la fermeture de 36 établissements.**

UNE COMMUNICATION POUR VALORISER LES NOUVEAUX LIEUX DE JUSTICE

Construction de nouveaux lieux de Justice ou rénovations comme c'est le cas pour l'Ecole nationale des greffes de Dijon, le ministère de la Justice et des Libertés conduit en permanence de très nombreux chantiers dans toute la France.

Le ministère souhaite valoriser ces investissements par une campagne de communication « **Pour vous, la justice se modernise** » pour chaque chantier de la Justice. Sur les échafaudages et palissades qui constituent des espaces d'affichage, une toile grand format du ministère sera apposée.